

Fiche Diag #0001



Diagnostic douane, conseil auprès des opérations à l'international

Réglementation douanière et veille : les bonnes pratiques

Identifier les informations pertinentes dans le périmètre de mon organisation.

Frontière, marchandise et sécurité sont les mots clefs.

Mettre en place une veille efficace et transverse reste un challenge. Il s'agit avant tout d'un outil d'agilité qui doit permettre à l'organisation de surveiller l'évolution de la réglementation, de trouver et qualifier les bons vecteurs d'information de son périmètre, de mesurer et d'évaluer les risques et les opportunités pour lui permettre d'anticiper les changements sur l'aspect juridique des échanges de ses marchandises au sens large.

Réaliser préalablement une expression du besoin s'avère incontournable afin d'évaluer l'orientation et la pertinence de la collecte des informations. De nombreux sites d'organisations telles que de l'ONU, de l'OMD, de l'OMC. L'Union Européenne et la France retranscrivent à leur tour ces informations mais il n'existe pas de modèle reproductible. Le moyen le plus sûr reste de mettre en place un diagnostic personnalisé afin d'établir la veille idéale pour votre organisation.

Les bonnes pratiques en 5 étapes...

1

IDENTIFIER

Le périmètre de son entreprise, les marchandises et les pays concernés.

2

COLLECTER

Les informations pertinentes sur les sites appropriés.

3

TRIER, DIFFUSER

Les informations opérationnelles, les informations stratégiques.

4

METTRE A JOUR

Alerter pour la conformité

5

ARCHIVER

De manière dynamique pour assurer la sécurité juridique en cas de contrôle



CUSTOMS
DIAG :

Une plateforme de conseil pour aider les opérateurs.

DECRYPTAGE

Sur notre site, vous trouverez un accès complet et détaillé des sites incontournables pour mettre en place une veille efficace.

[CustomsDiag.com](https://www.customsdiag.com)

partage sur son site de nombreux liens qui vous aideront à modéliser votre veille et peut également vous proposer un bilan personnalisé.

La roue d'EMMA : toujours en alerte !

EMMA pour vous aider à modéliser votre veille réglementaire.

Se tenir informé régulièrement reste la clef. Les sites officiels des organismes internationaux comme l'ONU, l'OMD, l'OMC, Europa et douane.Gouv.fr mettent à disposition des bases normatives et juridiques sur les échanges.

« Quelques liens utiles... »

Union européenne : <http://europa.eu>

https://ec.europa.eu/taxation_customs/index_fr

Lien vers le site de la Commission européenne direction générale Fiscalité et Union Douanière

<https://ec.europa.eu/trade/>

Commission européenne direction du commerce

<http://eur-lex.europa.eu>

Lien direct base législative et documentaire (JOUE, traités...)

https://ec.europa.eu/taxation_customs/online-services_fr

Lien direct bases de données douane ou fiscalité (Taric, RTC, Quotas, VIES etc)

France :

www.service-public.fr



Portail avec liens vers les administrations (France, UE, monde)

www.douane.gouv.fr

Site de la douane française (Infos, réglementations, contacts, organigramme, BOD, téléservices et téléprocédures...)

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1-PGP.html>

Site des impôts (BOFIP) www.legifrance.gouv.fr

Base législative française (JORF, Codes....)

Monde :

www.wcoomd.org

Portail de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)

www.wto.org

Portail de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), page de la douane anglaise sur le BREXIT

...

CLEAR DIAG : LE DIAGNOSTIC VEILLE SUR MESURE

Nous proposons à nos clients une solution de diagnostic « VEILLE REGLEMENTAIRE », qui vise à collecter sous forme de processus l'ensemble des informations pertinentes de votre organisation afin de vous permettre de modéliser votre veille sur mesure.

Cette évaluation se fait en deux temps, d'abord en organisant un premier audit de terrain afin d'identifier les points clefs de l'organisation.

Puis dans un second temps, l'élaboration avec les équipes d'un outil sur mesure permettant aux responsables de suivre, mettre en place les alertes, communiquer, archiver et sécuriser votre procédure de veille.

Sur ce postula, vous permettre de mieux former et sensibiliser vos équipes à la notion de veille, aux risques et aux enjeux liés à votre organisation et votre marché.

